

Ressources naturelles indissociables les unes des autres, l'eau, l'air et le sol sont trois piliers fondamentaux pour notre avenir, trois conditions nécessaires pour garantir un développement territorial harmonieux et équilibré, et trois puissants facteurs d'attractivité de notre territoire.

Pourtant, ces ressources sont aujourd'hui grandement fragilisées par les effets du changement climatique, les pollutions, l'artificialisation des terres agricoles et naturelles ou encore nos modes de développement. **Il est donc urgent d'agir.**

Dans ce contexte, la **stratégie Eau-Air-Sol**, validée par le préfet de région en mai 2020, vise à préserver les ressources naturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes à horizon 2040, afin que notre territoire demeure un territoire vivant, attractif et accueillant : vivant par la biodiversité qui s'y épanouit, attractif par les activités, les hommes et

les femmes qui s'y implantent, et accueillant par la qualité et la disponibilité des ressources et des milieux qu'il offre.

Afin de s'adapter aux spécificités de chaque territoire, la stratégie Eau-Air-Sol est déclinée au niveau départemental, au travers de priorités qui doivent conjointement mobiliser l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), ainsi que le monde économique et associatif, pour rassembler les initiatives et renouveler nos ambitions et, *in fine*, répondre aux attentes de plus en plus fortes de nos concitoyens.

Le double objectif de cette feuille de route est donc de mobiliser tous les acteurs du territoire autour d'ambitions et d'actions communes et d'expliquer comment l'État compte les accompagner vers une gestion plus vertueuse des ressources naturelles.



Wahid Ferchiche
Sous-préfet référent

L'eau, du point de vue de la stratégie eau-air-sol

Les ressources en eau regroupent toutes les eaux accessibles dont nous disposons (eaux continentales et eaux marines) à la fois pour satisfaire nos besoins et assurer le bon fonctionnement de nos écosystèmes.

On peut distinguer également les ressources d'eau naturelles (nappes souterraines, fleuves, rivières, zones humides etc.) que l'on peut mobiliser pour satisfaire en quantité et en qualité une demande donnée en un lieu donné, pendant une période appropriée, et les ressources d'eau artificielles, créées par l'homme (canaux, plans d'eau, etc.).

L'eau est une **ressource vitale** dont la disponibilité dans l'espace et le temps peut fortement varier, c'est pour cela que cette ressource peut subir rapidement de fortes tensions. Elle répond à de nombreux usages, domestiques (eau potable) mais aussi écologiques et économiques (agriculture, abreuvement, irrigation, biodiversité, industrie, loisirs, etc.).

On distingue **deux cycles de l'eau** : le grand cycle, celui qui existe depuis que la Terre existe, et le petit cycle, qui correspond à la domestication de l'eau par l'homme (captage, traitement, distribution, assainissement).



Pourquoi préserver l'eau dans le Cantal ?

Dans le Cantal, la question de la **préservation de la ressource en eau** revêt à la fois un aspect quantitatif et un aspect qualitatif.

Un **aspect quantitatif** d'abord ; l'eau est prélevée dans les rivières et les nappes souterraines pour satisfaire nos divers usages : consommation humaine, industries, besoins agricoles. Or le changement climatique, en induisant une hausse des températures et des périodes de sécheresse à répétition, accroît nos besoins en eau tout en réduisant sa disponibilité à certaines périodes. La plus grande rareté ou, dans certains cas, la pénurie de la ressource en eau accentue le risque de conflits entre les différents usages et fragilise le maintien d'un débit permettant d'assurer la vie biologique des rivières.

Un **aspect qualitatif** ensuite : de nombreuses pollutions peuvent altérer la qualité de l'eau. Elles peuvent être liées aux dysfonctionnements des systèmes d'assainissement et aux activités industrielles ou agricoles. La reconquête du bon état écologique des masses d'eau est également un enjeu majeur dans un contexte de sensibilité croissante des milieux aquatiques (par exemple, le réchauffement des eaux qui réduit les zones de vie de certaines espèces) et des étiages à répétition qui fragilisent fortement les écosystèmes aquatiques.



Dispositifs de la stratégie Eau-Air-Sol à mobiliser en faveur de la préservation de la ressource en eau



Structurer la **gestion de l'eau potable** et de l'assainissement à une échelle intercommunale pour réduire les fuites, améliorer les réseaux de collecte et de traitement des systèmes d'assainissement, **s é c u r i s e r** l'approvisionnement via les interconnexions pour améliorer le niveau de service.

Engager la **communication et la pédagogie** auprès des usages de la ressource en eau.

Intégrer la problématique de l'eau dans les **documents d'urbanisme** (SCoT et PLU(i)).

Poursuivre les actions engagées dans le cadre des « **assises de l'eau** » et notamment l'accompagnement de l'agriculture (c'est le cas du programme « 100 retenues pour la région »), la modernisation des pratiques et le développement de retenues portées par la profession agricole, la gouvernance de l'eau, la connaissance de l'eau et la préservation des milieux aquatiques.



Conforter la **gestion de la ressource en eau par bassin versant** : le bassin versant supporte une organisation naturelle de l'espace bien hiérarchisée du fait de l'écoulement des eaux (fleuves et affluents) qui permet d'opter pour une gestion hydrologique rationnelle intégrant les multiples intérêts, usages et préoccupations de l'eau.



Renforcer la **coordination des épisodes de sécheresse** et l'adoption d'arrêté de limitation des usages de l'eau en période de sécheresse.

Déployer les **démarches « captages prioritaires » et « périmètres de protection »** dont l'objectif est d'obtenir une qualité des eaux brutes suffisante pour limiter ou éviter tout traitement des pollutions diffuses avant la distribution de l'eau. Ces démarches permettent de préserver les ressources à enjeux des pollutions chroniques et accidentelles.

